



Aire sur l'Adour

# Budget 2017

Un budget réfléchi et rigoureux.



# Édito du Maire



Chères Aturines, chers Aturins,

Voilà maintenant trois ans que l'équipe municipale et moi même oeuvrons pour notre belle cité. Notre action s'articule autour de vous, pour vous.

Il est vrai que l'état des lieux, à notre arrivée, avec ses turpitudes financières (GES, SATEL, travaux des bâtiments communaux...), a pu être pénalisant. Cela n'a pas altéré, notre abnégation et notre désir de bien faire pour l'ensemble de la population.

D'ailleurs, les excellents résultats financiers que nous connaissons encore cette année, prouve qu'avec une gestion plus rigoureuse, nous continuons non seulement à améliorer la qualité de vie avec des services nécessaires à l'épanouissement de chacun mais aussi à mener une politique ambitieuse en matière d'investissement.

C'est avec une volonté permanente d'écoute, de dialogue (permanences, réunions publiques...), de la mise en place d'actions simples concrètes (Auto Prem's, jardin partagé...) que nous menons les missions pour lesquelles nous nous étions engagés.

Trois années c'est à la fois assez long pour prendre des initiatives, élaborer des actions, entreprendre des mesures nécessaires à l'amélioration de votre cadre de vie, mais c'est aussi court pour certains projets.

La piscine couverte reste notre principal objectif. L'accomplissement d'un tel projet passe par l'élaboration de plusieurs phases. Il est primordial de rechercher toutes les aides et de s'associer aux différents partenaires tant publics que privés.

Cette structure est indispensable au développement de notre territoire, de tout un bassin de vie.

À long terme, nous avons une vision claire de ce que nous voulons construire ensemble pour votre avenir, à Aire sur l'Adour.

Très sincèrement,

Xavier Lagrave  
Maire d'Aire sur l'Adour

## Sommaire

### INFOS À RETENIR... Page 3

- Délibérations du 16/11/2016
- Délibérations du 14/12/16
- Délibérations du 25/01/17

### EN BREF Pages 4

- Élections présidentielles et législatives
- Opération tranquillité vacances
- Travaux rue du Pont Rouge
- Travaux quai des Graverots
- Nouveau site cinéraire au cimetière du Mas

### RETOUR SUR Pages 5 - 6 - 7

- Comptes administratifs 2016
- Budget primitif 2017

### RETOUR SUR Pages 8

- La nouvelle maison des associations

### ZOOM SUR Pages 9

- Cartes nationales d'identité: une nouvelle procédure.

### ENVIRONNEMENT Pages 10 et 11

- La gestion des espaces publics suite à la loi Labbé
- Le nouveau rucher municipal
- Le programme des animations environnementales

### ZOOM SUR Page 12 à 13

- La 30<sup>ème</sup> fête des Arsouillos.

### AGENDA page 14

L'agenda culturel et sportif

### EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 15

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave •  
Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour •Photos : Service communication, Mickael Ballanger, Stéphane Brethes –  
• Imprimeur : Castay (labelisé Imprim Vert) • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Octobre 2016 • Tirage : 3 900 ex. La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



# Infos à retenir ...

## DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 16/11/2016

- Attribution des allocations à la conduite automobile (Auto Prem's).
- Aide financière au cinéma "Le Galaxie".
- Modification des statuts de la Communauté de Communes.
- Rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes.
- Rapport annuel 2015 de la SARL "HETAP" (délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal d'Aire sur l'Adour).
- Rapport de contrôle relatif à la concession pour la distribution du gaz précédemment confiée à la société d'économie mixte "Gascogne Énergies Services".
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif du SYDEC de l'année 2015.
- Rapport de contrôle relatif à la concession pour la distribution publique d'énergie électrique.
- Avis du conseil municipal concernant le renouvellement d'autorisation à la SARL "BGE" d'exploiter la centrale hydroélectrique de Barcelonne du Gers sur la commune d'Aire sur l'Adour ainsi que les travaux d'amélioration de la passe à poissons de la rive gauche en parallèle de l'usine.
- Dénomination d'un bâtiment communal abritant l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.).

## DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 14/12/2016

- Attribution des allocations à la conduite Automobile (Auto Prem's).
- Ouvertures de crédits - Budget principal 2016.
- Ouvertures de crédits - Budget annexe relatif au lotissement communal "Les Chênes".
- Approbation du tableau des effectifs communaux.
- Création d'emplois temporaires d'agents recenseurs
- Création d'un emploi d'agent non-titulaire.
- Création du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujetions, de l'Expertise et de l'engagement professionnel par catégorie hiérarchique.

## DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 25/01/2017

- Approbation du CRAAC (Compte Rendu Annuel d'Activités) 2015 relatif à la concession d'aménagement concernant l'éco-quartier de Lariou.
- Avenant N°3 à la concession d'aménagement conclue pour l'éco-quartier de Lariou.
- Modification du régime indemnitaire des personnels municipaux.
- Implantation de palombières dans la forêt communale.
- Éclairage Rue Auguste Delhoste - SYDEC (Commande).

**ACCUEIL ÉTAT-CIVIL ET ÉLECTIONS :** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

**PERMANENCES HLM :** 2ème jeudi du mois à partir de 17h

**PERMANENCES DU CCAS :** mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30 (M<sup>mes</sup> Carla Frankaert et Géraldine Zucchello - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr)

**NUMÉROS UTILES** MAIRIE : 05 58 71 47 00 • POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 • CCAS (Centre Commun

d'Action Sociale) : 05 58 71 35 57 • CIAS : 05 58 71 41 91 • MAISON DES SERVICES AU PUBLIC SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 • MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

: 05 58 51 34 04 • GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43 • SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 • SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 •

POLYCLINIQUE LES CHÈNES : 05 58 06 64 64 • MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 • SAMU : 15 • GENDARMERIE : 17 • POMPIERS : 18

**PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES**

• Le Point Info Famille Aire et Tursan (PIF), 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h (les semaines paires), jeudi de 9 h à 12 h - 05 58 71 92 98

• Permanences juridiques gratuites (PIF) : Notaire : premier mardi de chaque mois de 11 à 12 heures sur rendez vous.

• La Maison des services publics Saint Louis, 4 rue Méricam. Pour connaître les permanences et les jours de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.

• Logement ADIL 40, Maison des services publics, deuxième mardi du mois de 14h à 17h, rendez-vous au 05 58 46 58 58.

# En Bref...

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La police municipale participe activement chaque été à "l'opération tranquillité vacances". À l'occasion de leur tournée et pendant la durée de votre absence, les agents surveillent votre habitation. Il vous suffit d'en faire la demande directement auprès de la police municipale d'Aire sur l'Adour ou bien de télécharger le formulaire sur le site internet de la ville ([www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr))



## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES.

Plusieurs millions de Français seront appelés aux urnes les dimanches 23 avril et 7 mai pour élire durant 5 ans le Président de la République.

Les élections législatives auront ensuite lieu les dimanches 11 et 18 juin. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

**ATTENTION:** En raison des fêtes locales, les bureaux de vote seront exceptionnellement transférés dans les locaux de l'Hôtel de Ville, lors des scrutins des 11 et 18 juin.

**Le bureau n°1 :** Salle du Conseil, **le bureau n°2 :** Salle Alaric,  
**le bureau n°3 :** Salle des Maires, **le bureau n°4 :** Salle de l'Ami (entrée rue Gambetta)



## TRAVAUX RUE DU PONT ROUGE / RUE DU STADE

Des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et d'eau potable ont été effectués sur ces deux rues.

Au niveau de la rue du Pont Rouge, la réfection totale de la chaussée, la création d'un trottoir et la réalisation de places de stationnement (25 emplacements) vont faciliter le quotidien des utilisateurs du stade, de plus en plus nombreux.



## TRAVAUX QUAI DES GRAVEROTS.

Le SYDEC et GES ont débuté les travaux au mois de mars.

En effet, l'affaissement du réseau d'assainissement et des conduites de gaz vieillissantes, nécessitent de lourds travaux qui s'achèveront en juin. La municipalité prépare le ré-aménagement des berges de l'Adour.

Ces travaux d'embellissement participeront à la quiétude des riverains et des promeneurs.



## UN NOUVEAU SITE CINÉRAIRE AU CIMETIÈRE DU MAS.

Les communes de plus de 2000 habitants doivent se doter d'un site cinéraire (un columbarium pour recevoir les urnes contenant les cendres, des concessions cinéraires et un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres).

La commune d'Aire sur l'Adour disposait jusqu'à présent d'un seul site cinéraire (cimetière du Centre-Ville). Aujourd'hui, des travaux ont été réalisés pour que le cimetière du Mas dispose d'un Columbarium et d'un agréable jardin du souvenir.



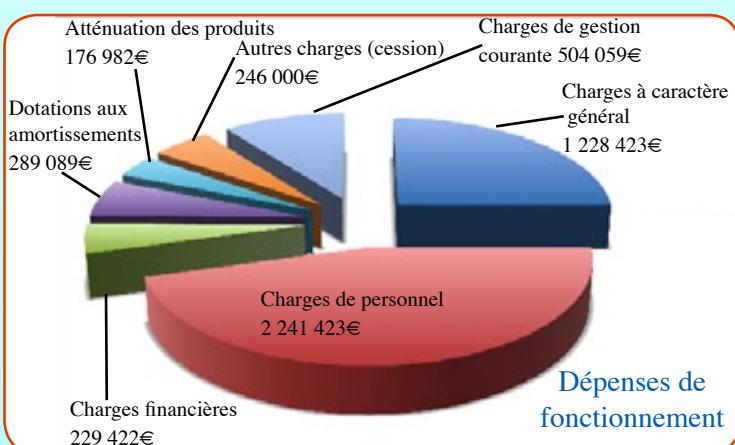
# Budget ...

## 2016 : UNE GESTION RIGOUREUSE

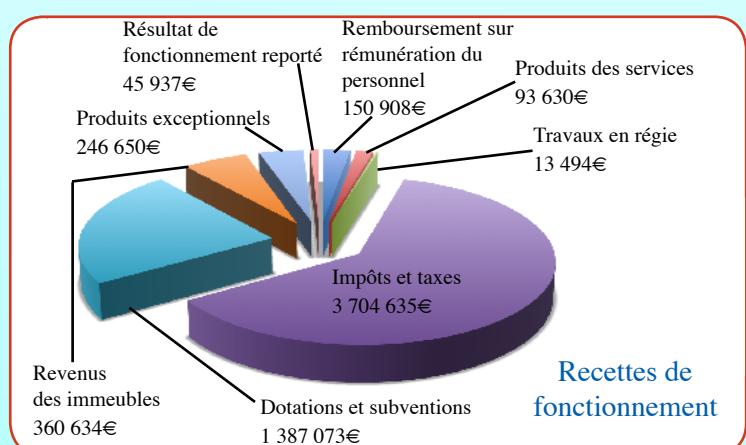
**Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie d'une collectivité. Il retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire. Il traduit les réalisations effectivement menées tant en fonctionnement qu'en investissement et permet ainsi d'apprécier la santé financière de la collectivité.**

### Une bonne santé financière

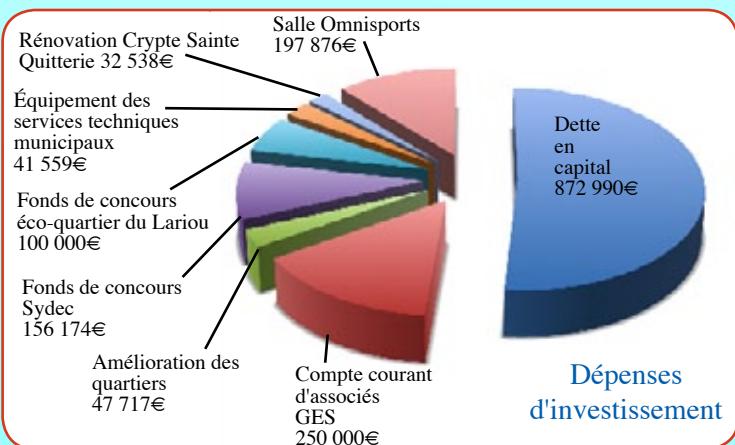
Approuvé à la majorité lors du conseil municipal du 15 mars 2017, le compte administratif 2016 confirme la bonne santé financière de la ville. Il prépare et préserve ainsi les réalisations des années à venir dans tous les domaines d'activités: patrimoine, culture, sport, soutien à la vie associative, environnement... "Malgré la contraction de plusieurs ressources financières, en particulier les dotations d'état, l'exercice 2016 est celui d'une année consacrée à la poursuite de nombreux projets et actions qui répondent à l'attente de nos concitoyens, explique Marie Assibat, adjointe en charge des finances et des ressources humaines. Pour y parvenir, nous sommes bien entendu restés rigoureux sur notre gestion et avons renforcé nos efforts budgétaires, condition indispensable au maintien d'un service public adapté. Nous préservons ainsi la qualité de vie à laquelle les Aturins sont particulièrement attachés". En effet, le compte administratif 2016 traduit parfaitement la volonté d'améliorer sa capacité d'autofinancement tout en favorisant l'investissement.



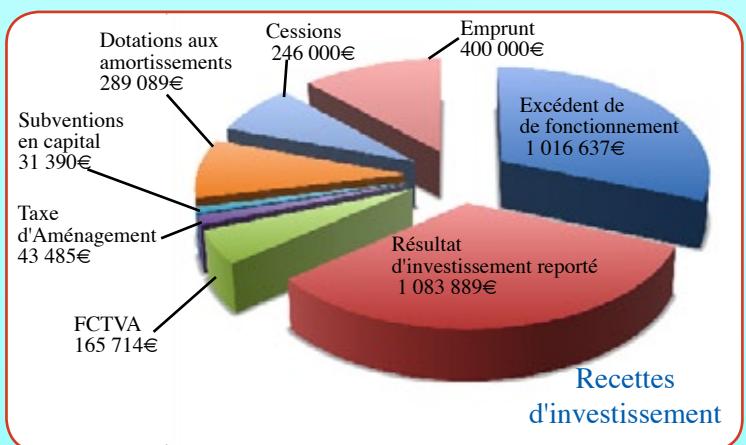
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

### Des résultats prometteurs

Le résultat de la gestion communale 2016 se solde par:

- un excédent de fonctionnement à hauteur de **1 082 118,65 euros**
- un excédent d'investissement à hauteur de **1 430 925,48 euros**

**10 646 171 € c'est le budget total de la ville d'Aire sur l'Adour pour faire fonctionner les services publics et investir dans de nouveaux équipements.**

### Une gestion responsable

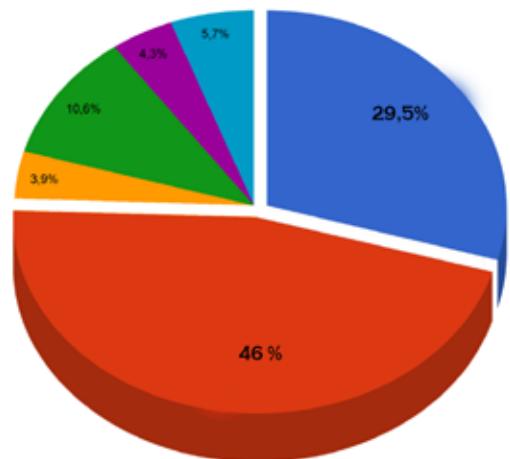
Les collectivités territoriales ont vu depuis quelques années leur situation financière se dégrader sous l'effet de l'augmentation de leurs charges et de la réduction de leurs recettes.

C'est l'effet ciseau !

C'est dans ce contexte difficile que le 11 avril 2017, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2017 avec deux objectifs principaux : conserver la qualité du cadre de vie des aturins et préserver l'investissement tout en refusant d'avoir recours à une hausse systématique des taux de fiscalité.

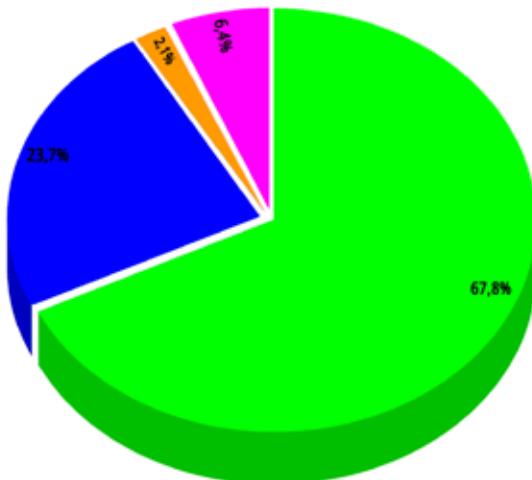
### FONCTIONNEMENT : 5 617 643 €

Dépenses principales



● Charges à caractère général (électricité, eau, fournitures, fêtes etcérémonies, ...)	1 560 580 €
● Charges de personnel	2 435 400 €
● Atténuation de produits	208 521 €
● Autres charges de gestion courante	560 851 €
● Charges financières	560 851 €
● Virement à la section d'investissement	300 000 €

Recettes principales



● Impôts et taxes	3 734 152 €
● Dotations et subventions	1 306 345 €
● Atténuation de charges	113 000 €
● Autres produits de gestion courante	351 000 €

## Fiscalité : stabilité des taux

L'équipe municipale s'est engagée tant qu'elle le pourra à ne pas augmenter les taux de fiscalité. C'est encore le cas cette année. Il n'était pas question pour la municipalité d'augmenter les impôts pour financer les investissements.

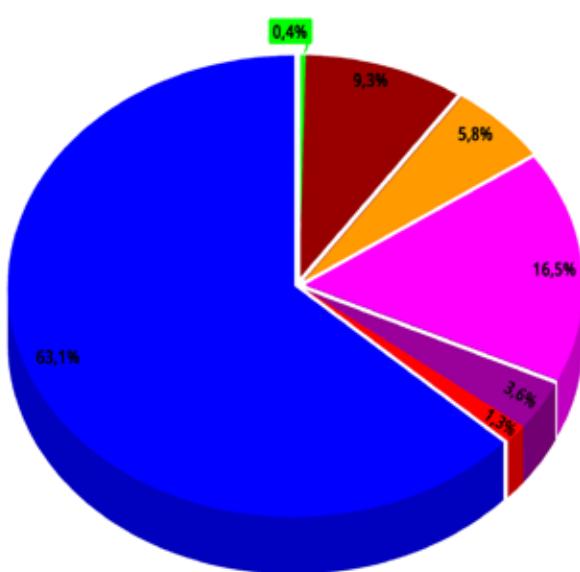
### Les grandes orientations 2017

- Maintenir les taux de fiscalité
- Maîtriser les charges de personnel
- Prioriser les subventions municipales
- Optimiser les dépenses d'investissement
- Diminuer l'endettement en limitant le recours à l'emprunt

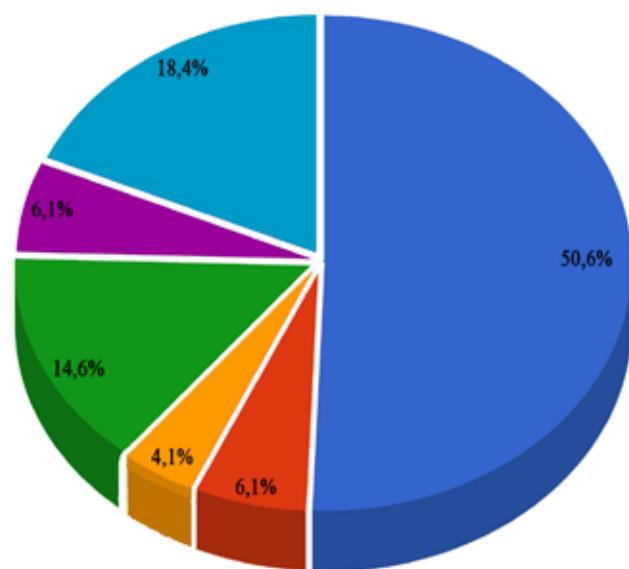
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 617 643 €	5 617 643 €
Investissement	5 028 528 €	5 028 528 €
Total	10 646 171 €	10 646 171 €

## INVESTISSEMENT : 5 028 528 €

Dépenses principales



Recettes principales



- Travaux et équipements sportifs (cours de tennis)
- Amélioration des quartiers
- Travaux Maison des Associations
- Remboursement de la dette
- Subventions d'équipements (SYDEC, SATEL pour l'éco-quartier de Lariou)
- Travaux de toiture à l'école de musique
- Restes à réaliser (travaux financés avec le budget 2016)

20 000 €	Excédents d'investissement et de fonctionnement	2 492 490 €
483 117 €	Dotations aux amortissements	301 791 €
300 000 €	Fonds de concours	200 000 €
862 360 €	Emprunt	720 000 €
187 338 €	Virement à la section de fonctionnement	300 000 €
70 000 €	Restes à réaliser (subventions, ...)	907 158 €
3 290 034 €		

# *Le point sur...*

## **BIENTÔT UNE NOUVELLE MAISON POUR LES ASSOCIATIONS**

**La future maison des associations offrira plus d'espace pour les activités culturelles et sportives. Les associations pourront accueillir leurs adhérents dans des conditions optimales.**



La future maison des associations d'Aire sur l'Adour

Actuellement, la maison des associations est occupée par une douzaine d'associations, rue Félix Despagnet.

Même si la municipalité est consciente que cette bâtie appartient au patrimoine aturin, il n'en demeure pas moins qu'elle nécessite de lourds travaux de réhabilitation. En effet, plus de 600 000 euros sont nécessaires pour sa rénovation. Les élus municipaux se sont donc interrogés : fallait-il engager des sommes importantes pour ces travaux ou bien trouver un nouveau bâtiment plus adapté et qui serait moins coûteux.

Le choix s'est porté sur l'acquisition du local commercial abritant l'ancienne "Halle aux Vêtements" situé rue Henri Potez, car il répond aux exigences financières, sportives et culturelles.

D'une superficie de 1 100 m<sup>2</sup>, ce bâtiment de plain-pied est parfaitement adapté. En effet, il offrira un environnement qui

soit à la fois agréable, confortable, accessible, et chaleureux. De plus, le stationnement sera également grandement facilité par un vaste parking de 50 places, plus facile d'accès et plus sécurisant pour les enfants.

Soucieuse de répondre aux attentes des utilisateurs, la municipalité consultera l'ensemble des associations pour l'élaboration de l'aménagement de ce bâtiment.

Un cabinet d'architectes sera bientôt retenu afin de finaliser ce beau projet.

La municipalité n'a de cesse d'aider le tissu associatif aturin. Non seulement, au travers des aides financières (subventions) mais également par la mise à disposition de locaux adaptés à leurs activités.

# *Retour sur ...*

## **CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ: UNE NOUVELLE PROCÉDURE**

**Les cartes nationales d'Identité sont désormais délivrées par les mairies équipées d'une borne biométrique, comme c'est le cas à Aire sur l'Adour. Afin d'assurer un service public de qualité, des modifications ont été appliquées sur les horaires de rendez-vous et de permanences.**



L'équipe du service "État Civil" vous accueille en Mairie

Depuis le 15 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) ont évolué. En effet, vous êtes obligés de faire votre demande de CNI auprès d'une mairie équipée d'une borne biométrique. Rassurez-vous, votre mairie dispose de ce matériel. Aussi, la demande se fait désormais selon les mêmes modalités que celles des passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée. Il est donc obligatoire de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de l'État Civil de la ville d'Aire sur l'Adour.

A ce titre, la prise de rendez-vous doit être effectuée au : **05 58 71 47 00**

**05 58 71 47 01**

**05 58 71 47 02**

### **Les rendez-vous pour les passeports:**

- Lundi de 09h à 11h30 et de 14h à 17h
- Vendredi matin de 09h à 11h30

### **Les rendez-vous pour les cartes nationales d'identité:**

- Mardi de 9h à 11h et de 14h à 17h
- Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h
- Jeudi matin de 9h à 11h30
- Vendredi après midi de 14h à 18h30

La commune d'Aire sur l'Adour a du s'organiser et ce, dans un souci de maintenir un service public de qualité. À compter du 1er avril 2017, la permanence État-Civil du samedi matin est remplacée par celle du vendredi soir (de 17h à 19h).

La carte nationale d'identité devient un titre valable 15 ans et reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol.

# Environnement...

**NOTRE COMMUNE : ON L'AIME, ON LA PRÉSERVE.**

La ville d'Aire sur l'Adour offre un cadre de vie privilégié avec la traversée de l'Adour, ses lacs, ses bois, ses parcs,... Pour le valoriser et le préserver, la commune aménage son territoire en adoptant une gestion respectueuse de son environnement, et plus particulièrement lors de l'entretien de ses espaces verts.

Le 1er janvier 2017, la loi Labbé a mis fin à l'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre de la gestion des espaces publics. Aujourd'hui, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser de pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades, accessibles au public relevant de leur domaine. Seuls les cimetières et les stades font exception. Dès 2015, la municipalité a su anticiper et adopter de nouvelles méthodes alternatives. Ainsi, la commune, désireuse de préserver voire d'améliorer son éco-système, s'est préparée depuis deux ans à ce changement, et a adopté la gestion raisonnée de ses espaces verts.

## Une volonté écoresponsable

La démarche de passer à une gestion des espaces publics qui ne fait plus appel aux produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides, etc) est motivée par deux objectifs.

La municipalité a toujours affiché une volonté forte de proposer aux Aturins des espaces publics plus respectueux de l'environnement. En mettant fin à l'utilisation de produits nocifs, la ville a considérablement amélioré la qualité de son cadre de vie.

Cette démarche a également une ambition écologique. En effet, comme le souligne Claude Pomiès, Adjoint au maire en charge de l'Environnement « *Nous voulions anticiper les changements prévus par la loi afin d'améliorer notre environnement et réduire considérablement les risques liés à la santé pour nos agents. Notre autre préoccupation concerne la diminution de la*

**"... améliorer  
notre  
environnement"**



Désherbage mécanique des voiries

*pollution des nappes phréatiques et des végétaux. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens».*

## Des méthodes alternatives

Depuis 2015, les produits phytosanitaires ont progressivement été remplacés. Aujourd'hui les services « Espaces verts et Naturels », mais aussi l'ensemble des services techniques municipaux ont su s'adapter en utilisant des méthodes alternatives de gestion des espaces publics.

Vous aurez sûrement remarqué le paillage des plantations, avec notamment le recyclage des végétaux morts (feuilles, gazon, bois), le travail de binage et de brossage des sols pour éradiquer l'herbe des voiries. Les plantations endémiques sont également soigneusement sélectionnées afin de ne pas nécessiter d'apports superflus. Les massifs sont entièrement désherbés à la main. Les voiries sont quant à elles désherbées de manière mécanique et les tontes des espaces verts sont désormais plus espacées.

La commune propose à ses agents des formations de sensibilisation au développement durable afin de les aider à intégrer cette dimension dans leurs pratiques professionnelles. La commune s'est également équipée de divers matériels tels qu'une herse, un broyeur, utilisés pour faciliter certaines missions.

Cette nouvelle technicité est plus que nécessaire car comme l'a souligné Pierre Casanave, responsable du pôle « Espaces Verts et Naturels »: « *Ces nouvelles méthodes de travail nous amènent à appréhender différemment notre métier et à mieux connaître les plantes, le sol ainsi que le rythme naturel des végétaux. ».*



Désherbage manuel des massifs

# Environnement...

## UN GRAND GESTE POUR LA BIODIVERSITÉ



Depuis le mois de février, des ruchers pédagogiques municipaux ont été installés aux Saligues de Prentigarde hébergeant leurs nouvelles pensionnaires: les abeilles.

David Aguer, agent municipal au service "Espaces Verts et Naturels", est un passionné de ces hyménoptères, tout comme son chef de service, Pierre Casanave. C'est donc tout naturellement que l'idée leur est venue de mettre en place sur la commune d'Aire sur l'Adour un rucher pédagogique, qui permet de proposer une approche concrète de la nature et de la biodiversité au travers d'une observation et d'un apprentissage du monde des abeilles.

Les ruches, composées de deux essaims pouvant compter jusqu'à 50 000 abeilles, ont été réalisées par les agents des services techniques, puis décorées par les enfants de l'école maternelle.

Formidable outil pédagogique, il permet de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité. C'est également un moyen de présenter l'apiculture, une activité mise à mal par des fléaux tels le varroa ou le frelon asiatique, mais également par l'utilisation de pesticide et par les changements climatiques.

Selon David, il permet en effet, de voir la nature différemment : «*A titre personnel, l'apiculture m'a toujours passionné.*

*A titre professionnel, elle change totalement l'approche de notre métier. Nous sommes résolument entrés dans une démarche écologique et complètement immersés dans notre rôle de sensibilisation à la biodiversité. Le travail avec les enfants est très intéressant. Nous leur communiquons un savoir et nous nous sommes aperçus qu'ils le répercutent chez eux. C'est une grande récompense.»*

C'est avec plaisir que les agents du service « Espaces Verts et Naturels » vous les présenteront lors de manifestations telles que les Balades « Tortues et abeilles » dans le cadre du printemps des Landes (cf agenda).



David Aguer nourrit les abeilles



Les abeilles dans leur ruche



Aire sur l'Adour a obtenu sa première fleur en 2015 dans le cadre du concours départemental des "Villes et Villages Fleuris". Aujourd'hui, la municipalité et l'ensemble des services municipaux mettent tout en oeuvre pour obtenir sa deuxième fleur.

Bien plus qu'un simple "Label", cette distinction est un gage de qualité garanti par la municipalité envers les aturins vis-à-vis de l'amélioration de leur cadre de vie. De plus, il s'inscrit dans une démarche environnementale qui prend en compte les enjeux économiques et sociaux de la ville.

La commune réaffirme au travers de sa candidature à la seconde fleur, sa détermination à toujours améliorer la qualité de vie et d'accueil de sa cité.

## Les rendez-vous verts à Aire sur l'Adour

### Printemps des Landes :

16 avril : Balade « Tortues et abeilles » : Partez à la découverte des tortues cistudes et des abeilles aux Saligues de Prentigarde.

24 mai : Balade au lac du Brousseau : Parcourez un circuit de 4 km autour du lac du Brousseau et découvrez la richesse de la biodiversité aturine.

### Rendez-vous aux jardins :

4 juin : Découverte des jardins de la commune avec les agents des espaces verts de la municipalité.

### Visites « d'Aire et d'Eau » :

25 juin et 23 juillet : Partez en balade commentée pour découvrir Aire sur l'Adour sous un angle nouveau : celui de la rivière.

# Zoom sur ...

## LA FÊTE DES ARSOUILLOS SOUFFLE SES 30 BOUGIES

Cette année, la « Fête des Arsouillos » souffle sa trentième bougie. En trois décennies, cet événement a su s'imposer comme un rendez-vous populaire incontournable de la vie d'Aire sur l'Adour et de toute une région. Cette édition reste dans la tradition avec toutefois une nouveauté au programme.

### Naissance d'une Peña

En 1968, un groupe d'Aturins s'inspire des fêtes de Pampelune pour créer une association musicale qui s'inscrit dans une mouvance jeune, empreinte de convivialité, de partage et de gaieté. La Peña Los Arsouillos était née. 20 ans plus tard, en 1988, les bénévoles de la peña décident de célébrer leur anniversaire sur plusieurs jours de festivité. Plusieurs Bandas proches des Arsouillos participent alors à ces réjouissances. L'intervention de Simon Casas pour l'organisation d'un grand spectacle taurin achèvera de faire de cet événement un grand rendez-vous populaire. Le succès est tel que la Fête des Arsouillos, initialement conçue comme un gâteau d'anniversaire devient un rendez-vous annuel qui ne cessera de prendre de l'ampleur, jusqu'à rassembler 6 000 personnes dans le cœur de notre ville.

### Une fête populaire

Depuis 2012, la fête des Arsouillos a amorcé un retour aux sources comme l'explique Rafael SALOMÉ, président de l'association Los Arsouillos: «Nous sommes revenus sur une fête à taille humaine avec la volonté de pérenniser cet événement. Nous avons recentré les animations sur ses fondamentaux: de la musique, des taureaux et un esprit de convivialité.». C'est avec cette philosophie que plus d'une centaine de bénévoles, coordonnés par la peña Los Arsouillos assurent le bon déroulement des fêtes, avec le plein soutien de la municipalité d'Aire sur l'Adour.

La Junta des Peñas assure quant à elle l'organisation du grand spectacle taurin du 1er Mai aux arènes Maurice LAUCHE.

### Une nouveauté pour les 30ans

L'arrivée des fanfares venues de toute la France ouvrira la 30ème édition le vendredi 28 avril.



Le samedi les fanfares des beaux arts, dont certaines étaient présentes lors de la toute première édition, animeront en soirée, la traditionnelle « Nuit des Bandas » et participeront à l'animation des rues de la ville ainsi qu'au repas au Centre d'Animation.

Le dimanche ne fera pas exception à la convivialité avec une animation musicale du centre-ville par La Banda du Sud Ouest, suivie d'un repas populaire.

La grande nouveauté cette année sera sportive avec le tout 1er «Aturun» organisé en partenariat avec l'Avenir Aturin Athlétisme. Cette course se veut un nouvel élément populaire grâce à une boucle en centre-ville, au cœur de la fête. Trois parcours (10Km, 5Km et 900m) seront ainsi proposés en fonction du niveau. Chacun sera animé par les bandas. Les déguisements sont fortement recommandés, le meilleur d'entre eux sera d'ailleurs récompensé.

Cet «Aturun» sera également une manifestation caritative. En effet, pour chaque inscription, 2 euros seront reversés à l'association "Vaincre la mucoviscidose".

Enfin la fête atteindra son point d'orgue le lundi 1er mai à 17h avec le grand spectacle taurin.

La Junta des Peñas propose une novillada. 6 novillos de Maria Cascon Martin seront combattus par les novilleros Mario PALACIOS, Leo VALADEZ et Adrien SALENC.

# Zoom sur ...

## LE PROGRAMME DE LA FÊTE DES ARSOUILLOS

### VENDREDI 28 AVRIL:

Ouverture des festivités par les bandas dès 20h.

### DIMANCHE 30 AVRIL:

La nouveauté: "ATURUN" (départ à 10h)  
3 courses animées par les bandas. Venez déguisés  
12h: Apéritif en musique avec Les Bandas  
12h30: repas du coureur au Centre d'Animation  
19h: Défilé de la Banda géante en Centre-Ville  
19h30: au Centre d'Animation : "Nuit des Bandas"  
avec repas



### SAMEDI 29 AVRIL:

Toute la journée animation des rues de la ville par les bandas

14h: entre la médiathèque et le marché : Féria des Pitchouns.

14h14 - 18h18: Ze Koncept Mousse au Centre d'Animation

19h: repas populaire au Centre d'Animation.  
En soirée: "Nuit des Fanfares"

### LUNDI 1ER MAI: JOURNÉE TAURINE

Dès 9h30 au pied des Arènes Maurice Lauche :  
Casse-Croûte

11h: aux Arènes Maurice Lauche : Copea

12h: au Centre d'Animation : Apéritif en Musique

13h: Repas Taurin

17h: Extraordinaire Novillada Piquée

19h: repas populaire au Centre d'Animation.  
Soirée de clôture de la 30ème Fête des Arsouillos  
Tertulia - Ambiance musicale espagnole -  
chalets gastronomiques

infos et réservation à l'Office de Tourisme d'Aire sur l'Adour au 05 58 71 64 70 ou contact@arsouillo.com.

## LA FERIA

### D'AIRE SUR L'ADOUR DU JEUDI AU DIMANCHE

NOUVELLES DATES

La feria change de dates. 4 jours de fête à ne pas manquer du 15 au 18 juin :

- Le samedi 17 : Corrida aux arènes Maurice Lauche à 18h.

- Le dimanche 18 : Grand concert à 21h du Collectif Métissé années 80 aux arènes suivie d'un superbe feu d'artifice pour la clôture.

# Agenda

## CULTURE / LOISIRS

**Le mardi 25 avril à 15h30 et Le vendredi 26 mai à 10h30**  
À la découverte de la cathédrale d'Aire sur l'Adour.  
Visite guidée de la cathédrale d'Aire, suivie d'une démonstration d'orgue.  
Sur inscription à l'Office de Tourisme au tarif de 5€/pers.

**Du vendredi 28 avril au lundi 1er mai**  
"30ème fête des Arsouillos"  
Quatre jours de festivités pour fêter les 30 ans de l'événement



**Le lundi 1er mai à 17h**  
Novillada piquée organisée par la Junta des Peñas aturines, aux arènes.  
Au programme, 6 novillos de Maria Cascon Martin.

**Le dimanche 7 mai**  
Randonnée cyclotouriste organisée par le cyclo club aturin. Ouvert aux licenciés FFCT et aux cyclistes non licenciés. accueil des participants au marché couvert de 7h30 à 12h30

**Le samedi 13 mai**  
Bal musette au Centre d'Animation animé par l'orchestre "Alain Bringay"  
Inscriptions : 06 26 26 18 55 ou 05 47 87 98 72

**Le jeudi 18 mai à 18h**  
Conférence  
" Le camp d'internement de Garaison (1914-1919)"  
À la salle de l'orangerie.  
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

**Le vendredi 19 mai 19h30**  
Le choeur des hommes de Gascogne se produit en concert pour la soirée de présentation de son 2ème CD.

**Le mercredi 24 mai à 15h**  
Balade au lac du brousseau  
Balade autour du lac du Brousseau (4km) animée par le service des Espaces Verts de la commune d'Aire-sur-l'Adour.  
Gratuit sur inscription à l'Office de Tourisme

**Le samedi 27 et dimanche 28 mai**  
Festival du jeu  
Au centre d'animation  
Découvrez des jeux innovants, traditionnels, souvent méconnus.  
Entrée gratuite

**Le dimanche 4 juin à 10h**  
"Rendez-vous aux jardins"  
L'équipe des Espaces verts de la commune d'Aire sur l'Adour vous donne rendez-vous aux jardins sur le thème "Le Partage"  
Gratuit sur inscription à l'Office de Tourisme

**Le dimanche 4 juin**  
3ème édition  
de la Halle aux Créateurs.  
sous la Halle aux Grains

**Du mardi 5 juin au samedi 10 juin**  
Exposition organisée par le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes de la ville d'Aire sur l'Adour à la médiathèque.

**Du jeudi 15 juin au dimanche 18 juin**  
"Les Fêtes d'Aire"  
-Tournoi corpo  
-Corso fleuri  
-Corrida  
-Grand concours Landais ...

**Le vendredi 16 juin**  
Braderie dans les rues du centre ville organisée par Aire Animation.

**Le samedi 17 juin à 18h**  
Corrida de toros

**Le samedi 17 juin**  
Le choeur d'hommes de Gascogne se produira lors des fêtes d'Aire



**Le dimanche 18 juin à 21h**  
Grand concert aux arènes du Collectif Métissé années 80 dans le cadre des Fêtes d'Aire

**Le dimanche 25 juin à 15h**  
"D'Aire et d'eau"  
Balade commentée pour découvrir Aire sur l'Adour sous un angle différent ! En partenariat Service espaces verts de la Ville d'Aire, Institution Adour et Office de tourisme Aire Eugénie.  
Animation gratuite sur inscription (obligatoire) à l'Office de Tourisme

## SPORTS

**Le dimanche 7 mai**  
Toute la journée  
Compétition régionale, coupe d'Aquitaine de gymnastique.

À la salle Omnisports  
Entrée gratuite

**Le samedi 24 juin à 21h**  
Gala de gymnastique.  
À la salle Omnisports  
Entrée 5 €

**Le dimanche 25 Juin**  
Rencontre des écoles de cyclisme  
Support du challenge landais  
A partir de 10h

## Aire sur l'Adour - Arènes Maurice Lauche

SAMEDI 17 JUIN 2017 - 18h00

### CORRIDA DE TOROS

6 TOROS DE BALTASAR IBÁÑ



## AIRE SUR L'ADOUR Arènes Maurice Lauche

LUNDI 1<sup>er</sup> MAI 17 HEURES

### NOVILLADA

6 NOVILLOS DE MARÍA CASCÓN MARTÍN

MARIO PALACIOS - LEO VALADEZ - ADRIEN SALEN



## FESTIVITÉS

**Du vendredi 28 avril Au lundi 1<sup>er</sup> mai**  
30ème fête des Arsouillos

**Le mercredi 5 juillet**  
Fête de la Halle aux grains

**Du 15 juin au 18 juin**  
La Féria d'Aire

# Expression politique

## Naissances

- Océane, Lyanna Julia DUJANY.
- Lola, Séverine, Nadège BERTOÏA.
- Nolan REILLE CARRÈRE.
- Victor, Rambhakti VALETTE.
- Enzo, Tony CAUDY.
- Salomé, Clémentine BEAUMONT.
- Jules, Serge, Justino DA SILVA.
- Marco AUGUCHON.
- Chloé, Juliette VERGÉ DIAZ.
- Lukas, Adrien, Jérémie CHAVET ERMERY.
- Alice DEBEZE HUSSON.
- Arthur, Marie, Ghislain BOUTON.

## Mariages

- René, Hugues, Hubert NAVARRO et Monette, Louisette, Emma CHAMARET

## Décès

- Jean, Jacques SAINT-CRICQ.
- Michel, Christian BRÈTHES.
- Jacques, Henri, Paul DECLERCK.
- Gilberte LEBRETTON veuve BECCHERLÉ.
- Annie CALLEN ANGAS.
- Jeanne, Victorine FOURCADE veuve CARRÈRE.
- Solange BEAUMONT veuve ROGER.
- Michel, Henri, Pierre PERELLA.
- Claude BERNIER.
- Yvette, Janine, Louise DUPONT veuve SIMONET.
- Joseph, Georges St GERMAIN.

- Antoinette, Francine, Augustine RIGON veuve RULLIÈRE.
- Jean, Jacques, Elie BENQUET.
- Suzette, Marguerite MÉRICAM-BOURDET veuve DUIN.
- Henriette, Alexine MENOU veuve LAS-SERRE.
- Claude LOURAU.
- Colette, Micheline BEAUMONT.
- Marie, Louise, Antoinette VILLESÈCHE épouse MARTI.
- Odette SARRADE veuve GABASTON.

## Chères Aturines, chers Aturins,

Le Conseil Municipal a voté à la majorité le Compte Administratif 2016, et une fois de plus nos résultats sont bons.

Nous avons pu dégager un résultat de fonctionnement de 1.082.118,65 € et un résultat d'investissement de 1.430.925 € soit un résultat cumulé de 2.513.043 €. Nous avons également participé au sauvetage de Gascogne Énergies Services, seul service public landais qui fournit des énergies. Et nous en sommes fiers. Il est surprenant que ces excellents résultats, pour tous les Aturins, ne soient pas votés à l'unanimité au Conseil Municipal.

Notre équipe souhaite maintenir un investissement fort et réduire les dépenses de fonctionnement. Ces résultats montrent, si cela est encore nécessaire, que les élus et les agents municipaux travaillent ensemble pour maintenir un service public de qualité en vous garantissant un cadre de vie agréable.

Enfin, dans sa séance du 11 avril 2017, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2017. Il s'agit d'une décision importante, il en donne une ligne directrice, il en permet l'exécution.

Le budget primitif 2017 a été élaboré selon 2 principaux objectifs, à savoir tout d'abord le maintien d'un service public de qualité au service des aturins avec les équipements et le personnel nécessaires et sans augmenter les taux de la fiscalité qui pèseraient sur les administrés.

Les travaux commencés en 2016, se termineront dès la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017. Les principaux sont l'extension de la salle Omnisports, la rénovation de la crypte Sainte Quitterie, la piste cyclable route du Houga... C'est donc, entre les travaux en cours et ceux prévus en 2017, plus de 4 millions d'euros d'investissement qui participent à l'économie de notre territoire.

Nous poursuivrons activement notre politique d'investissement en vous proposant des travaux importants (Quai des Graverots, la rénovation de la toiture de l'école de musique, une nouvelle maison des associations, continuité de la mise aux normes accessibilité...)

Grâce à notre dynamisme, nous continuerons à suivre nos projets et encore une fois ils seront financés sans augmentation de vos impôts locaux tout en diminuant la dette de la ville.

Marie ASSIBAT pour l'équipe de la majorité municipale de la liste "ensemble pour un souffle nouveau"

## Chères Aturines, chers Aturins,

Le 15 Mars, le Conseil Municipal a examiné les comptes administratifs de l'exercice 2016 qui reflètent les résultats de la gestion de l'année passée. Nous n'avons pu, en tant que conseillers municipaux de l'opposition, voter pour l'approbation de la gestion communale, et ce pour plusieurs raisons :

1/ Nous avons confirmé notre totale opposition à la baisse des subventions aux associations locales : baisser l'aide municipale de 10% aux structures bénévoles, et ce pour économiser 18000 €, est un non sens et contredit les propos de l'exécutif municipal qui affirme soutenir le tissu associatif.

2/ Cette réduction est d'autant plus critiquable que l'exercice 2016 se solde avec un excédent de fonctionnement de 1.036.181 € ! Ce résultat était prévisible puisque le Maire avait, lors de son budget prévisionnel :

- Surestimé les dépenses de 580.000 €
- Sous-estimé les recettes de 505.000 €

Le budget voté en avril 2016 n'était donc pas sincère et nous avions exprimé cette analyse qui se trouve donc confirmé par les faits.

3/ Le plus grave est certainement la très faible part de l'investissement 2016. Voter en avril un projet de budget d'investissement de 4.400.000 € et constater 12 mois après que le montant des travaux s'est limité à 708.793 € est sidérant ! Cela pénalise la commande publique en faveur des entreprises locales : 3.290.000 € de travaux sont ainsi reportés. « Mais que font-ils ? » est la seule question qui mérite d'être posée !

La population qui a souhaité l'alternance en Mars 2014 est en droit d'attendre et d'espérer une nouvelle dynamique, une nouvelle gouvernance pour un rayonnement de notre ville. Ce n'est manifestement pas le cas.

Les 6 conseillers de l'opposition :

Agathe Bourretière, Robert Cabé, Florence Gachie, Jérémie Marti, Jérôme Saubouas, Paulette Saint Germain

# AIRE SUR L'ADOUR

28 AVRIL AU 1<sup>ER</sup> MAI 2017



**AIRE - SUR - ADOUR**  
VENDREDI 29 AVRIL 20<sup>e</sup> Anniversaire Arsouillois  
22 heures sous le marché couvert  
SAMEDI 30 AVRIL  
16 h. Stade de Football : GRAND MATCH  
les anciens de la Violette Airena contre l'équipe de la ville Arsouillois  
19 h. Réception des groupes au Parc de l'Hôtel de ville  
CONCERT par la banda « LES ARMAGNACS »  
21 h. 30 ANIMATION DE LA VILLE PAR LES BANDAS ET PENAS  
Les Armagnacs, Los Alegres, Los Galientes, La Pacharana, Los Peones, La Txaranga Sverte, la peña Pechu, Los Arsouilos  
22 h. sous chapiteau BAL avec l'orchestre BOGA-BOGA  
sous le marché Bal Disco avec Point Chaud  
24 h. au jardin de l'hôtel de ville : feu d'artifice - Toro de Fuego  
DIMANCHE 1<sup>er</sup> MAI  
10 h. 30 en la cathédrale : Messe en musique par l'Ensemble Instrumental de l'école de Musique (dir. Guy Boulin)  
13 h. REPAS sous le marché couvert (animation musicale)

**AIRE-SUR-ADOUR**  
20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE ARSOUILLOS  
**Gran Corrida del Arte**  
6 TOROS LIMPIOS de GABRIEL ROJAS (Seville) par CURRO VASQUEZ  
Jose-Maria MANZANARES Roberto DOMINGUEZ  
CURRO VASQUEZ pour sa présentation dans le Sud-Ouest  
1 novillo de Manolo Gonzalez pour la Rejoneadora RIE-SARA pour sa présentation dans le Sud-Ouest  
17 h. 30 Gran Corrida del Arte  
6 TOROS LIMPIOS de GABRIEL ROJAS (Seville) par CURRO VASQUEZ  
Jose-Maria MANZANARES Roberto DOMINGUEZ  
1 novillo de Manolo Gonzalez pour la Rejoneadora RIE-SARA pour sa présentation dans le Sud-Ouest

**LA 30<sup>ÈME</sup> FÊTE DES ARSOUILLOS**